



De janvier à octobre 2020, les taux d'occupation * (TO) des hôtels dans le Cher et à Bourges sont respectivement de 49,9 % et 50,1 %. Ils enregistrent une baisse notable par rapport à cette même période de 2019 (↘ 12,1 points dans le Cher et ↘ 19,8 points à Bourges).

Cette baisse du TO est particulièrement sensible de mars à mai durant le confinement. La reprise de l'activité est amorcée en juin et se confirme sur l'ensemble de la période estivale. La première phase du déconfinement en mai n'a donc pas réellement profité au Cher et plus généralement à la Région.

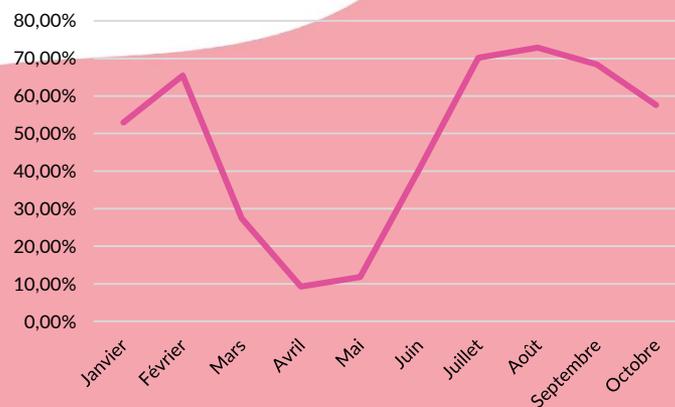
Le TO est à son plus bas au mois d'avril (9,3 % dans le Cher et 8,2 % à Bourges). On remarque toutefois une augmentation du TO en janvier et février malgré l'apparition des premiers clusters durant cette période.

L'ensemble des segments de gamme au niveau régional sont impactés sur les mêmes volumes (super-économique / économique / moyen de gamme). Les aires rurales sont moins touchées par la baisse que les aires urbaines.

Si l'on réalise un focus sur la période estivale, on constate que la reprise à la fois sur Bourges et dans le Cher ne se fait ressentir qu'en juillet ; les mois d'août et septembre suivent la tendance de 2019 avec des taux d'occupation toujours en retrait par rapport à cette même période de 2019.

* Le taux d'occupation est le rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offerts par les hôtels ouverts.

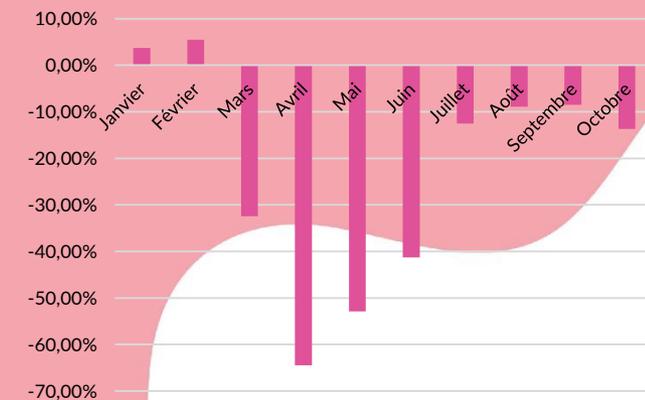
ÉVOLUTION DU TO DE JANVIER À OCTOBRE 2020



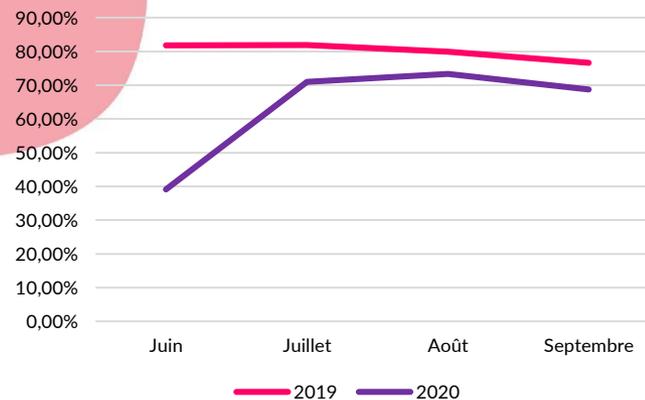
FOCUS ESTIVAL CHER / 2020 VS 2019



ÉVOLUTION DU TO 2020 VS 2019



FOCUS ESTIVAL BOURGES / 2020 VS 2019





Le prix moyen HT au niveau départemental est sur la période d'observation en moyenne de 62,8 €, tandis qu'il est de 65,1 € à Bourges. Le prix moyen sur Bourges est le plus élevé des marchés de la région Centre-Val de Loire (moyenne de 60,8 €). Par rapport à 2019, le prix moyen est en baisse de 2,3 % dans le Cher (plus faible baisse des départements de la Région) et 3,7 % à Bourges (3^{ème} plus faible baisse des marchés après Châteauroux, Blois étant en légère augmentation).

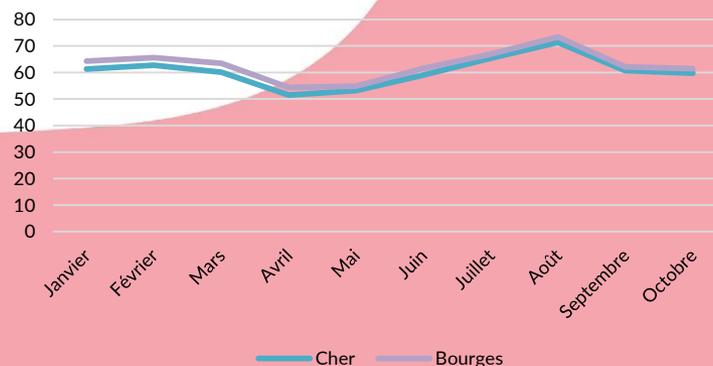
Le RevPAR (revenu moyen par chambre) HT du département est sur la période d'observation en moyenne de 31,4 €, tandis qu'il est de 32,6 € à Bourges.

Bourges se démarque également avec le RevPAR le plus élevé (moyenne de 27,2 € au niveau régional). Par rapport à 2019, le RevPAR est en forte baisse : ↘ 30,5 % dans le Cher et ↘ 31 % à Bourges. Les baisses dans les villes de la Région sont très marquées, allant de 28,3 % à Châteauroux jusqu'à 40,3 % à Tours.

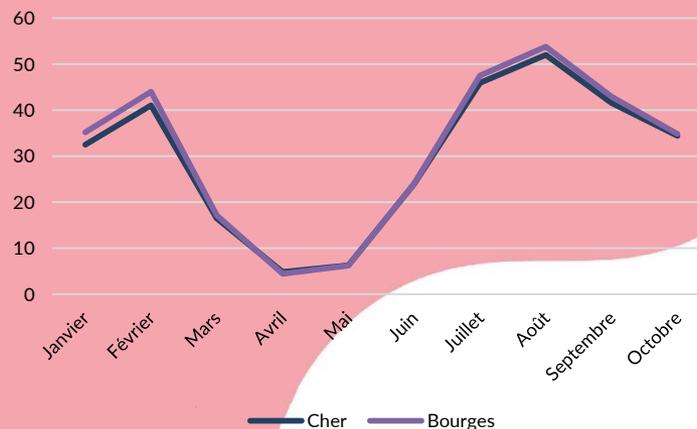
Prix moyen HT : chiffre d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres occupées.

RevPAR HT : taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou chiffres d'affaires hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles.

ÉVOLUTION MENSUELLE DU PRIX MOYEN (EN € HT)



ÉVOLUTION MENSUELLE DU REVPAR (EN € HT)



PRIX MOYEN JANVIER-OCTOBRE 2020 VS 2019 (EN € HT)



REVPAR JANVIER-OCTOBRE 2020 VS 2019 (EN € HT)

